

Dossier de presse

Désignation des lauréats de l'appel à projets « Inventer les espaces publics du Grand Paris Express »

P. 3 : Communiqué de presse

P. 7 : Bilan des expérimentations de l'appel à projets « les nouvelles mobilités actives, électriques et numériques »

P. 8 : Les pôles du Grand Paris Express

14 juin 2018



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 14 juin 2018

La Société du Grand Paris, Île-de-France Mobilités et l'AMIF désignent les lauréats de l'appel à projets pour inventer les espaces publics autour des gares du Grand Paris Express

Stéphane Beudet, vice-président d'Île-de-France Mobilités et président de l'Association des maires d'Île-de-France (AMIF), et Thierry Dallard, président du directoire de la Société du Grand Paris, ont désigné ce matin les lauréats de l'appel à projets visant à inventer les espaces publics du Grand Paris Express et améliorer le parcours voyageur tout au long de son déplacement.

Les cinq lauréats expérimenteront des solutions innovantes à partir de septembre dans cinq quartiers emblématiques d'Île-de-France : Chevilly « Trois Communes » à l'Haÿ-les-Roses (ligne 14 Sud), Champigny-centre (lignes 15 Sud et 15 Est), Clichy – Montfermeil (ligne 16) et Massy-Opéra (ligne 18). L'appel à projets a été déclaré infructueux pour le site du Blanc-Mesnil. Une expérimentation sera finalement menée sur le site de la Courneuve « 6 routes » (ligne 16). Le lauréat pour ce site sera désigné avant la fin du mois de juin.

Les projets s'articulent autour de cinq thèmes : le végétal pour créer des aménagements paysagers de qualité, les revêtements innovants avec la recherche de nouvelles solutions pérennes et économes, le mobilier urbain pour fédérer et proposer des services innovants, la lumière en ville pour améliorer la sécurité et les ambiances autour des gares et la bienveillance pour améliorer le bien-être des voyageurs. Les expérimentations feront l'objet d'un bilan qui déterminera l'intérêt de les développer dans le futur.

« Le Grand Paris Express et particulièrement ses gares transformeront demain des quartiers de ville. Outre l'intégration de ces objets architecturaux dans le contexte urbain, les fonctionnalités induites par ces nouveaux lieux d'intermodalité sont à réorganiser et à repenser. Cet appel à projets par l'innovation et la diversité des solutions proposées est une réponse adaptée à cet exercice prospectif. Je me réjouis du partenariat entre la SGP, Île-de-France Mobilités et l'AMIF. Cette démarche collaborative entre les acteurs du transport et les collectivités est à mon sens indispensable à la réussite du projet »

Stéphane Beudet, président de l'Association des maires d'Île-de-France, vice-président d'Île-de-France Mobilités

« Avec cet appel à projets, nous préfigurons dès aujourd'hui les espaces publics des quartiers de gares du Grand Paris Express. Les expérimentations sont un moyen concret de mesurer la pertinence des solutions envisagées et leur adéquation aux besoins des habitants. C'est dans cet esprit de co-construction et d'anticipation que nous voulons réussir la conception de ces futures places du Grand Paris ».

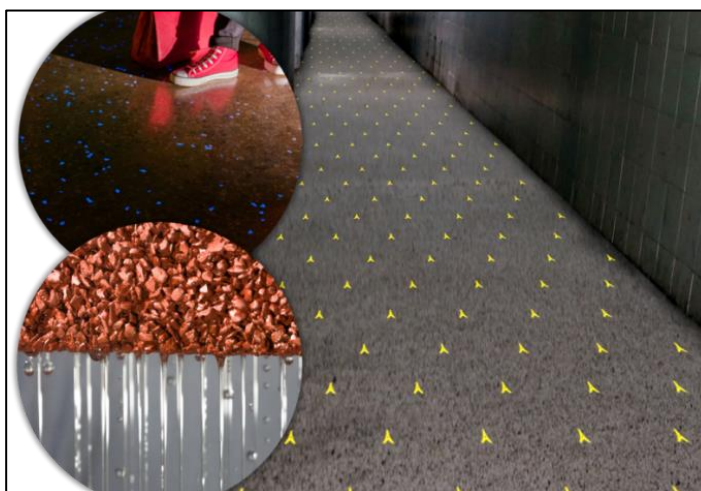
Thierry Dallard, président du directoire de la Société du Grand Paris

Cinq solutions innovantes testées dès septembre

Un jury composé des collectivités concernées et de représentants d'Île-de-France Mobilités, de la Société du Grand Paris et de l'AMIF, a désigné cinq lauréats. 81 candidatures avaient été reçues. Les expérimentations seront menées aux abords des futures gares du Grand Paris Express à partir de septembre.

**Chevilly « Trois Communes » (l. 14 Sud)
– « Revêtement Eau & Lumière » –
Cemex**

La solution proposée par CEMEX consiste à installer sur la voie publique un béton drainant, incrusté de gravier fluorescent et coloré. Ce revêtement s'adapte à la lumière et permettra de signaler un parcours pour les voyageurs.



**Champigny Centre (l. 15 Sud et l. 15 Est) – « Nuances dynamiques » - Richez Associés / Comatelec
Schreder**

« Nuances Dynamiques » est un dispositif d'éclairage urbain, dont la teinte s'adapte en fonction de la saison et de la fréquentation aux abords de la gare. Cette solution permet des parcours plus agréables pour les voyageurs avec une luminosité adaptée au contexte. Les colonnes SHUFFLE seront multifonctions (éclairage, wifi, haut-parleur...).



Clichy – Montfermeil (I. 16) – « PLUG / INSETUU » - Metalink Urban / INSEETU

“PLUG / INSEETU” est une solution d’aménagement des espaces publics, s’appuyant sur la mise en place de points d’ancrages amovibles compatibles avec une gamme variée de mobilier urbain. Le mobilier sélectionné sera positionné sur ces points d’ancrage et équipé de capteurs de présence, qui permettront d’évaluer leur succès auprès du public.



Massy Opéra (I.18) : « Mobilier urbain réseau GPE » - Razel Bec / Groupe Saint-Leonard / Atelier AConcept

Cette solution s’appuie sur un système d’impression en 3D (technologie St@tion 4D) pour concevoir du mobilier urbain sur-mesure adapté à l’espace public. Une fois imprimé, le mobilier peut être déplacé sur des rails, un moyen de réaménager régulièrement l’espace public.



Le projet retenu pour le site de La Courneuve « Six Routes » sera désigné avant fin juin.

Une démarche approfondie en faveur de l'intermodalité et de l'aménagement des espaces publics

C'est la deuxième fois que la Société du Grand Paris et Île-de-France Mobilités sont à l'initiative d'un appel à projets visant à anticiper l'aménagement des espaces publics et la mobilité dans les futurs quartiers de gare. Entre octobre 2017 et mars 2018, cinq solutions innovantes de mobilité ont ainsi été testées. Plusieurs d'entre elles sont aujourd'hui prolongées ou déployées à grande échelle (**plus d'informations sur l'appel à projets « nouvelles mobilités » en page 6**).

La somme des expérimentations que la Société du Grand Paris et Île-de-France Mobilités auront testé dans le cadre de ce programme, offrira une vision d'ensemble pour réussir la conception des futures places du Grand Paris et apporter la garantie aux voyageurs qu'ils trouveront, demain, réponse à leurs besoins.

Plus d'informations sur le programme d'innovation pour les pôles du Grand Paris Express en page 7.

À propos d'Île-de-France Mobilités

Île-de-France Mobilités, autorité organisatrice des mobilités durables dans l'ensemble de la région, financera le fonctionnement du Grand Paris Express ainsi que les rames de métros qui y circuleront. Elle sera garante de la fiabilité et de la qualité de service des nouvelles lignes. Pour préparer la mise en service, elle veille à ce que les nouvelles gares en construction soient parfaitement intégrées au réseau de transport en commun actuel pour permettre aux Franciliens de passer aisément d'un mode à l'autre (métro, train, tram, bus, vélo...) et de gagner du temps dans leurs correspondances.

À propos de la Société du Grand Paris

La Société du Grand Paris est l'entreprise publique créée par l'État dont la mission est de piloter le déploiement et le financement du Grand Paris Express. Elle assure la construction des infrastructures qui composent le réseau et acquiert, pour le compte d'Île-de-France Mobilités, les matériels roulants qui le parcourront. Futur métro du Grand Paris, le Grand Paris Express est le plus grand projet d'infrastructure et d'aménagement d'Europe. Avec 200 kilomètres de réseau, le projet prévoit la création de quatre nouvelles lignes autour de Paris, le prolongement de la ligne 14, la construction de 68 gares et l'aménagement de nouveaux quartiers autour de ces futurs pôles urbains.

À propos de l'AMIF

L'Association des Maires d'Ile-de-France (AMIF) est l'interlocuteur incontournable des pouvoirs publics endossant à la fois les rôles de lanceur d'alerte et de laboratoire d'idées sur l'ensemble des sujets qui intéressent les élus locaux franciliens. Totalement pluraliste, l'AMIF assure le rôle de porte-parole des élus locaux et participe au dynamisme régional des 1 280 communes de l'Île-de-France situées tant en zone urbaine qu'en zone rurale. Cette représentation plurielle permet à l'Association de porter les valeurs communes de l'intégralité des collectivités territoriales franciliennes auprès des pouvoirs publics.

BILAN DES EXPÉRIMENTATIONS DE L'APPEL A PROJETS « LES NOUVELLES MOBILITÉS ACTIVES, ÉLECTRIQUES ET NUMÉRIQUES »

La Société du Grand Paris et Île-de-France Mobilités ont développé ensemble un programme d'innovation pour préparer l'arrivée du Grand Paris Express. L'objectif est de tester des solutions innovantes dans le champ des nouvelles mobilités ou de la conception des espaces publics pour préfigurer les pôles d'échanges du Grand Paris Express, les futures places du Grand Paris.

Un premier appel à projets innovants « Les nouvelles mobilités actives, électriques et numériques » a été lancé en avril 2017. Cet appel à projets a pour but de faire émerger des solutions innovantes pour favoriser les échanges entre modes de transports (l'intermodalité), la fluidité des parcours et, surtout, préparer l'arrivée des futures gares du Grand Paris Express dans les territoires. Cinq solutions innovantes ont été testées entre octobre 2017 et mars 2018.

Avant cela, trois autres appels à projets avaient été lancés par la Société du Grand Paris sur les thèmes de la proximité (commerces...), de la mobilité et de la gestion des déblais pendant la phase de chantiers.

Les premiers enseignements

- « **OuiHop'** », une application d'autostop connectée expérimentée sur le site de la gare d'Antony (92) sur la future ligne 18. Cette expérimentation a permis de préciser les modes d'incitations possibles pour développer le covoiturage urbain. Ayant rencontré, grâce aux différents tests, un succès global, Oui'hop se déploie maintenant dans le sud de Paris.
- « **C'mabulle** », le service qui met en relation des parents pour faciliter et sécuriser les déplacements de leurs enfants depuis leur domicile jusqu'à un établissement scolaire ou extra-scolaire, à Rueil – Malmaison (92), sur le site de la future gare de Rueil – Suresnes « Mont-Valérien » de la ligne 15 Ouest. Cette expérimentation a rencontré son public avec six structures scolaires partenaires. Elle est prolongée jusqu'en juin 2018. Différents types d'incitatifs, de mobilisations et de communication ont été testés sur chaque structure.
- « **BondyCycle** » proposait aux cyclistes plusieurs services parmi lesquels un atelier d'autoréparation, de réparation, de vente de vélos d'occasion et de location de vélos électriques à Bondy (93) à proximité de la gare SNCF et de la future gare de la ligne 15 Est. Le service d'autoréparation a suscité l'intérêt des habitants. Le service ayant le mieux fonctionné fut « la vélo école ».
- « **Vélos en gare** », qui proposait des services d'entretien à Val-de-Fontenay (94) pour accompagner et développer l'usage du vélo. Cette expérimentation a montré que l'usage du vélo se développait sur ces territoires, en complément du service de triporteur.
- « **Adactive** », une solution de guidage intelligente et innovante pour les piétons, proposée à Saint-Denis (93) sur le parvis de la gare de Stade de France – Saint-Denis (RER D), en face de la future gare de Saint-Denis – Pleyel sur les futures lignes 14, 15, 16 et 17. Cette expérimentation est prolongée par le territoire jusqu'à la fin de l'année.

LES PÔLES DU GRAND PARIS EXPRESS

La Société du Grand Paris et Île-de-France Mobilités se mobilisent aux côtés des collectivités pour définir l'aménagement des futurs pôles d'échanges du Grand Paris Express. Ces pôles, les futures « Places du Grand Paris », seront des espaces de connexion entre toutes les mobilités au cœur des nouvelles centralités urbaines.

Depuis 2015, les comités de pôles mis en place pour chacune des gares réunissent des représentants d'Île-de-France Mobilités (l'autorité organisatrice des transports), de la Société du Grand Paris, de l'Etat, de la Région, des collectivités locales concernées et des opérateurs de transport. C'est au sein de ces instances que sont développés les programmes d'intervention sur les espaces publics qui seront conduits pour accompagner la mise en service du Grand Paris Express.

L'objectif : offrir aux usagers des conditions efficaces et confortables d'accès aux gares et de correspondance entre modes de transports.

Ces études sont financées par la Société du Grand Paris, à hauteur de 100 000 euros. Les premières s'achèveront dans les mois à venir ; toutes seront finalisées d'ici 2020. Les premiers travaux sur les pôles débuteront entre 2020 et 2021 pour être au rendez-vous de la mise en service des premières gares pour les Jeux olympiques et paralympiques de Paris, à l'été 2024.

Afin d'assurer la cohérence entre tous les pôles du Grand Paris Express, la Société du Grand Paris a également engagé, en lien avec ses partenaires, une démarche sur les espaces publics et l'intermodalité à l'échelle du Grand Paris Express, « l'Atelier des places du Grand Paris ».

Confié à un groupement pluridisciplinaire piloté par l'agence d'urbanisme et d'architecture TVK, « l'Atelier des places du Grand Paris » va produire des recommandations innovantes en faveur de l'aménagement des pôles de demain, à l'attention des collectivités et partenaires, maîtres d'ouvrage et concepteurs des futures « Places du Grand Paris ».

Les enseignements tirés des expérimentations du programme d'innovation pour les pôles du Grand Paris Express, figureront parmi les recommandations de « l'Atelier des places du Grand Paris ».